



Déclaration liminaire du  
SNUipp-FSU Pas-de-Calais  
CAPD du 5 juillet 2019

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires,

Comment ne pas revenir dès le début de cette déclaration sur la phase d'ajustement du mouvement version Blanquer ? Pour une première, elle restera dans les annales comme un contre-exemple de la réalité de ce qu'est l'école de la confiance et de la bienveillance.

Une deuxième phase qui, se tenant hier, avant-dernier jour de l'année scolaire, ne permet pas de préparer une rentrée scolaire dans les conditions idéales, à la fois pour les équipes et pour les élèves.

De plus, le nombre de dysfonctionnements qui entachent ce mouvement 2019 est à mettre au crédit du ministre de l'Education Nationale, qui impose ses vues managériales à toute une profession, dans une logique purement comptable et dans une vénération d'une gestion informatisée. Il est très clair que les personnels ont servi de « bêta-testeurs » pour reprendre le vocable disruptif de celles et ceux qui gouvernent la « startup nation ». Il est également très clair qu'il s'agit d'une gestion des enseignants totalement déshumanisée, le logiciel imposant ses contraintes.

Malgré les discours enjôleurs d'un ministre clairement autoritaire et déterminé à remettre en cause à la fois, la démocratisation scolaire, la liberté pédagogique, la mise en œuvre de règles claires, transparentes et communes à l'ensemble des enseignants, c'est bien l'arbitraire, le fait hiérarchique, les injonctions déconnectées tant du terrain que de la recherche en science de l'éducation qui s'installent au cœur même des métiers de l'enseignement, le mouvement étant son pendant gestionnaire.

Ne nous étonnons pas du manque de candidats au concours d'entrée dans le métier. Ils seront peu nombreux à vouloir démarrer une carrière professionnelle avec la certitude d'être si mal considérés. Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, les concours PE ne font pas le plein : le nombre d'admissions est en-dessous du nombre de places offertes sur le territoire : 858 postes perdus d'ores et déjà sur l'ensemble des concours. Les difficultés de recruter perdurent donc et s'accroissent puisqu'en 2018, l'écart entre admissions et places offertes étaient de 775 et en 2017 de 500. Dans le même temps, le nombre de personnes sur listes complémentaires du concours externe diminue: 682 cette année contre 808 en 2018.

Doit-on s'attendre à un recours massif d'enseignants contractuels à la prochaine

rentrée ? Pour le SNUipp-FSU, cette situation est inacceptable : il faut dans les classes des personnels formés, rémunérés à la hauteur de la mission.

Il faut également une réelle réflexion sur l'attractivité du métier avec une entrée progressive dans la profession, des salaires équivalents à ceux des autres pays de l'OCDE et une formation solide.

Au sujet de la classe exceptionnelle, le SNUipp-FSU reste opposé à ce nouveau grade limité à quelques fonctions ou aux personnels arrivés au dernier échelon de la hors classe. Nous revendiquons en effet une carrière pouvant être parcourue sans obstacle de grade qui permette à l'ensemble des personnels d'accéder à l'indice terminal 972.

Concernant les INEAT-EXEAT, le SNUipp-FSU tient à dénoncer ici l'absence totale de solutions quant au blocage des permutations informatisées. Une nouvelle fois, les trop rares possibilités de changement de département (permutations puis INEAT-EXEAT) vont faire fi de la situation de personnels qui n'aspirent qu'à une chose légitime : exercer leur travail tout en demeurant auprès de leurs proches ou du lieu de vie de leur choix. Pour ce genre de situation, le ministère ne semble guère empressé de trouver des solutions au bénéfice des personnels.